

HGGSP THEME 5 - L'ENVIRONNEMENT, ENTRE EXPLOITATION ET PROTECTION : ENJEU PLANÉTAIRE

AXE CONCLUSIF - LES ÉTATS-UNIS ET LA QUESTION ENVIRONNEMENTALE : TENSIONS ET CONTRASTES (5 heures dont 4h d'exposés : 1 groupe par séance suivi d'échanges et d'étude documentaire)

PROGRAMME	
Objet de travail conclusif Les États-Unis et la question environnementale : tensions et contrastes.	Jalons <ul style="list-style-type: none">- L'environnement aux États-Unis : entre protection de la nature, exploitation des ressources et transformation des milieux depuis le XIXe siècle ; les rôles respectifs de l'État fédéral et des États fédérés.- Les États-Unis et l'environnement à l'échelle internationale (État, firmes transnationales, ONG...).

(H1)

ACCROCHE - En **2023**, une bataille juridique oppose seize jeunes états-uniens à l'Etat fédéral du Montana, accusé de ne pas garantir leur droit à un « environnement propre et sain ».

ETATS-UNIS : VICTOIRE HISTORIQUE POUR LE CLIMAT



C'est une décision "historique" : une juge du Montana s'est prononcée, lundi 14 août, en faveur de jeunes Américains qui accusaient l'État d'avoir violé leur droit – inscrit dans la Constitution de cet Etat fédéré – à un "environnement propre et sain" en encourageant l'utilisation d'énergies fossiles. La juge a annulé une clause d'une loi de cet État du nord-ouest des États-Unis interdisant à l'administration locale de prendre en compte les conséquences des émissions de gaz à effet de serre sur le climat lors de l'attribution de permis à des entreprises exploitant ce type de combustibles.

Les seize plaignants, âgés de 5 à 22 ans, "dont des amateurs d'activités de plein air, des athlètes, de jeunes Amérindiens et des enfants d'agriculteurs", ont invoqué au cours du procès "la chaleur extrême, la mauvaise qualité de l'air et les dommages causés aux cultures et au bétail".

Cette décision dans le Montana pourrait influencer la manière dont les juges traitent des affaires similaires ailleurs dans le pays. La décision constitue également un rare succès pour les défenseurs du climat, qui ont tenté d'utiliser les tribunaux pour s'opposer aux politiques des Etats fédérés, de l'Etat fédéral et aux activités industrielles qui, selon eux, nuisent à la planète.

D'après un article publié dans *Le Courrier international*, le 15 août 2023

Lecture de l'article et commentaires : que révèle cet exemple quant aux relations qu'entretiennent les Etats-Unis à l'environnement ?

Cet article met en lumière plusieurs dimensions des relations Etats-uniens / environnement :

- **Variété des acteurs impliqués** (Etat fédéral, Etats fédérés, justice, associations, entreprises, etc.)
- **Tensions entre ces acteurs** (actions en justice, compétences concurrentes, manifestations, etc.)
- **Variété des usages de l'environnement** (récréatif, sportif, mise en culture, activités industrielles, etc.)
- **Variété des attitudes** (défense de l'environnement / exploitation...)

EXPLICATION RAPIDE PAR L'ENSEIGNANT : quel est le sens de l'intitulé de cet axe ?

Les **États-Unis** : il s'agit de s'attarder sur son territoire, mais aussi sur le rôle de cet État par rapport aux questions plus globales (climat, etc.) Cet État a une particularité, inscrite dans son nom : c'est un **ÉTAT FÉDÉRAL**.

La question environnementale désigne les enjeux soulevés par les interactions entre les sociétés humaines et leurs milieux, à toutes les échelles.

LES ÉTATS-UNIS ET LA QUESTION ENVIRONNEMENTALE : TENSIONS ET CONTRASTES

« **Tensions** » : à toutes les échelles. Le mot désigne un potentiel conflictuel, sans manifestation effective. C'est-à-dire un jeu d'opposition (entre l'État fédéral et les États fédérés, entre les USA et le reste du monde, etc.).

« **Contrastes** » : la question environnementale ne trouve pas, aux États-Unis, de réponse figée. EN fonction des échelles d'analyse, des acteurs étudiés, le rapport aux milieux est différent.

[A ÉCRIRE CHEZ SOI] Les États-Unis, première puissance mondiale, exercent une **influence économique et culturelle** considérable dans le monde. La manière dont la question environnementale y est traitée a donc des répercussions qui dépassent ses frontières. Forgé par le colonialisme européen, ce pays dispose d'un **territoire immense** (10 millions de km²), riche en ressources naturelles, et conquis progressivement depuis le littoral oriental jusque dans l'intérieur des terres. Cette « **conquête de l'Ouest** », entreprise au XIX^{ème} siècle, a généré une colonisation et une exploitation des ressources naturelles si rapides et si dévastatrices pour les milieux que, très vite, l'idée de protéger la nature américaine a vu le jour, avec la création en 1872 du premier Parc national au monde. Très tôt, le rapport singulier des États-Unis à la question environnementale s'est avéré source de contradictions, entre désir d'accaparer et de maîtriser la nature, et volonté de la préserver. Cette ambiguïté est renforcée par les **tensions** que génère le fonctionnement de cet **ÉTAT FÉDÉRAL**, l'administration centrale et certains États fédérés s'opposant régulièrement sur la question environnementale.

ÉTAT FÉDÉRAL : État composé de différents États fédérés (les Etats membres), qui bénéficient d'une large autonomie et d'une grande liberté d'action. Aux États-Unis, les 50 États ont chacun leur propre constitution (devant respecter la constitution fédérale), un Parlement, un système judiciaire propre. Seul l'Etat fédéral (central) a une existence au niveau international.

PROBLÉMATIQUES - Pour quelles raisons les différents acteurs de la question environnementale aux États-Unis s'opposent-ils ? Quels enjeux nationaux et internationaux cette opposition soulève-t-elle ?

I/ L'ENVIRONNEMENT AUX ÉTATS-UNIS : UN RAPPORT AMBIVALENT

A - Un rapport spécifique à la nature, forgé dès les origines

MISE AU POINT : QUELLE VISION DE LA « NATURE » AUX ÉTATS-UNIS ?

Lecture des 2 textes ci-dessous : d'après ces textes, comment est perçue la nature aux États-Unis au XIX^{ème} siècle ?

Lorsque le Mississippi a atteint sa crête au printemps 1785, ses eaux boueuses turbulentes ont attaqué la petite colonie française de Ste. Geneviève du côté du Missouri. Le fleuve a littéralement anéanti les lignes de propriété. [...] Le 20 mai 1785, quelques semaines après cette débâcle, le Congrès des États-Unis a établi son propre système de propriété sur l'ensemble du désert national à l'ouest de la Pennsylvanie. Les législateurs ont pris une région sauvage extrêmement vaste et chaotique et l'ont mise en ordre. La *Land Ordinance* de 1785 a fait passer l'ouest des États-Unis d'une nature sauvage sans forme à un ensemble nationalisé, à la géométrie remarquable, constitué de carrés et de rectangles gigantesques. [...] L'ordonnance a écarté les modèles anciens de propriété foncière basés sur la géographie [...]. Les lignes de propriété irrégulières tracées par les fleuves ont cédé la place au paysage en damier caractéristique.

John Opie (fondateur de la Société américaine d'histoire environnementale), *The Law of the Land*, 1987 (traduit de l'anglais par M. Bouvier).

En ces temps de bétail à l'engrais et de champs onduleux de céréales, cette humble racine, qui fut jadis le *totem* d'une tribu indienne, se voit tout à fait oubliée [...] ; mais que la Nature sauvage règne ici de nouveau, et voilà les délicates et opulentes céréales anglaises disparaître probablement [...]. Empressés à tout explorer, nous requérons en même temps que tout soit mystérieux et inexplorable, que la terre et la mer soient infiniment sauvages, non visitées, et insondées par nous parce qu'insondables. Nous ne pouvons jamais avoir assez de la Nature. Il nous faut reprendre contact, à la vue de contours puissants et titanesques : la région sauvage (*wildnis*) avec ses arbres vivants et ses arbres morts, le nuage chargé de tonnerre, la pluie qui produit des inondations [...] J'aime à voir que la Nature abonde de vie au point de tendres organismes puissent être avec cette sérénité enlevés à l'existence en étant écrasés comme pâte – têtards que les hérons engloutissent [...].

Extrait de *Walden ou la vie dans les bois*, Henry David Thoreau, 1854. Dans cet ouvrage, le philosophe et écrivain américain, considéré comme le premier écologiste relate son expérience de vie solitaire pendant deux ans. En 1858, il lance un appel à créer des parcs naturels.

Les **premiers colons** (XVII^{ème}-XVIII^{ème} siècles) sont confrontés à une **nature réputée sauvage**, constituée d'immenses forêts, plaines ou marécages peu transformés par les Amérindiens. Cette **expérience originelle** de la nature sauvage, la **WILDERNESS**, a marqué durablement le rapport des Américains aux milieux, initialement perçus comme une menace. **Pour les Américains, la notion de « Nature » ou d' « Environnement » renvoie d'abord au concept de WILDERNESS.**

Dès la naissance des États-Unis (1776), plusieurs visions contradictoires de la nature cohabitent. Les contradictions contemporaines en sont les héritières :

- un **nature à dominer** (importantes opérations de déforestation et d'assèchement des marais afin de maîtriser les contraintes de la *wilderness*).

- des **ressources à exploiter** (l'immensité du territoire semble garantir des ressources infinies : conception religieuse puritaine qui voit en l'Amérique l'opportunité d'un nouveau paradis terrestre).

- une **vision idéalisée** (des intellectuels séduits par la *wilderness* célèbrent dans leurs œuvres la dimension romantique, esthétique et spirituelle de la nature, au sens de « nature sauvage », comme **Henry D. Thoreau** [1817-1862] qui exalte la nature comme une œuvre divine à préserver).



A VOIR (env. 13') : <https://www.youtube.com/watch?v=nFzAivcUy7g>

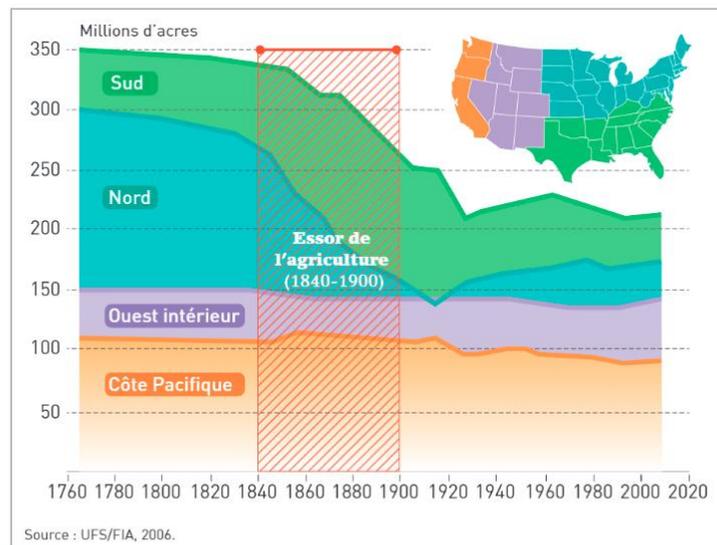
(H2)

B - Un environnement exploité et transformé...

Les États-Unis entretiennent un rapport original à leur environnement. L'histoire américaine s'est d'abord construite au travers d'immensités à maîtriser (le *Wild West*) ...

EXPOSÉ n° 1 : « États-Unis : un environnement exploité depuis le XIX^{ème} siècle » (la maîtrise progressive du territoire états-unien : conquête de l'ouest, aménagements, etc. /// diversité et exploitation des **RESSOURCES** naturelles : généralités + l'exemple du pétrole / conséquences, un environnement dégradé : pollution, catastrophes, etc.) **PIONNIERS*** **PÉTROLE DE SCHISTE**

REPRISE : DOCUMENTS A ÉTUDIER : Comment les États-Unis ont-ils transformé les milieux lors de leur conquête du territoire ? Quelles ont été les conséquences de cette transformation pour les milieux ? Comment expliquer selon-vous les irrégularités et contrastes des courbes du graphique ?



2 Évolution de la surface boisée aux États-Unis

Les fondements historiques

Le regard d'un géographe

Le premier contact avec le Nouveau Monde constitue un choc pour les colons européens qui ne sont pas préparés à affronter une nature sauvage. L'apparente hostilité de la *wilderness* les pousse à redoubler d'efforts pour la dompter (en explorant, déboisant, asséchant) puis la domestiquer (en cultivant, clôturant, irriguant). [...] Par ailleurs, les colons prennent rapidement conscience de l'immensité du territoire nord-américain, et considèrent alors la *wilderness* comme un réservoir illimité de richesses au service du rêve américain. Dans le Sud, les grandes terres fertiles se couvrent de monoculture de coton ou de tabac, tandis qu'à l'Est ont lieu d'importantes manœuvres de déforestation et d'assèchements de zones marécageuses. Les Grandes Plaines centrales sont vidées de leurs troupeaux de bisons pour organiser élevage et agriculture intensive et les forêts de l'Ouest fournissent le bois de construction. L'extraction des ressources du sous-sol contribue à l'essor des grandes industries de l'époque.

Frédéric Leriche (dir.), *Les États-Unis. Géographie d'une grande puissance*, Armand Colin, 2016.

(H3)

C - ... mais aussi précocement protégé

... mais dans le même temps que les États-Unis mettaient en valeur leur territoire, que les ressources étaient exploitées, des **politiques novatrices de protection de la nature** ont été instaurées, dès le **XIX^{ème} siècle**. Au **XX^{ème} siècle**, les catastrophes environnementales ont été pour beaucoup à l'origine d'une **évolution de la protection** environnementale aux États-Unis, entraînant une prise de conscience publique et forçant des politiques fédérales nouvelles.

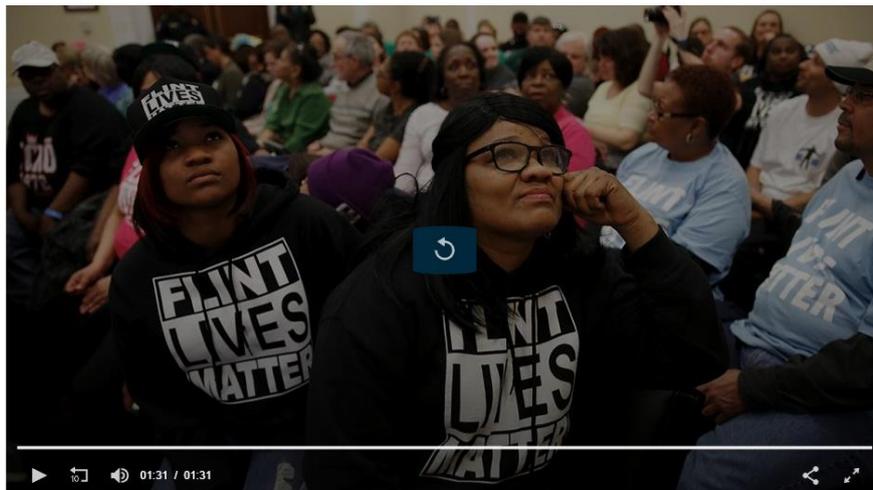
EXPOSÉ n° 2 : « De la protection de la nature à celle de l'environnement depuis le XIX^{ème} siècle AUX États-Unis » (une politique de protection ancienne : les grandes étapes jusqu'à nos jours / des acteurs publics impliqués à toutes les échelles : cf. docs. 3 et 6 pp. 372-373 + recherches / les limites de ces politiques de protection : 2 p. 376 et recherches)

WILDERNESS THEODORE ROOSEVELT PRÉSERVATION

ÉTUDE [EN FONCTION DU TEMPS] Vidéo sur l'eau plombée de Flint : comment cet exemple reflète-t-il la grande diversité des acteurs qui prennent part à la question environnementale aux États-Unis ?

L'eau plombée de Flint, Michigan, en questions au Capitole

Par Euronews • Dernière MAJ: 18/03/2016



REPRISE DE COURS : Des acteurs publics et privés nombreux, et le rôle croissant de l'opinion publique (dans les deux sens) : pourquoi peut-on dire que les acteurs non-étatiques reflètent l'ambivalence du pouvoir américain à propos de la question environnementale ?



Envoyé spécial. Le "rolling coal", quand la raison part en fumée

Ils sont américains, ils sont climatosceptiques, ils ont trafiqué leur 4x4 pour qu'il crache le plus de fumée possible et ils brûlent un max de diesel pour le plaisir... C'est le "rolling coal" (en français, "charbon roulant"). Dans le Michigan, "Envoyé spécial" a rencontré Chuck, l'un de ces fous du pot d'échappement.

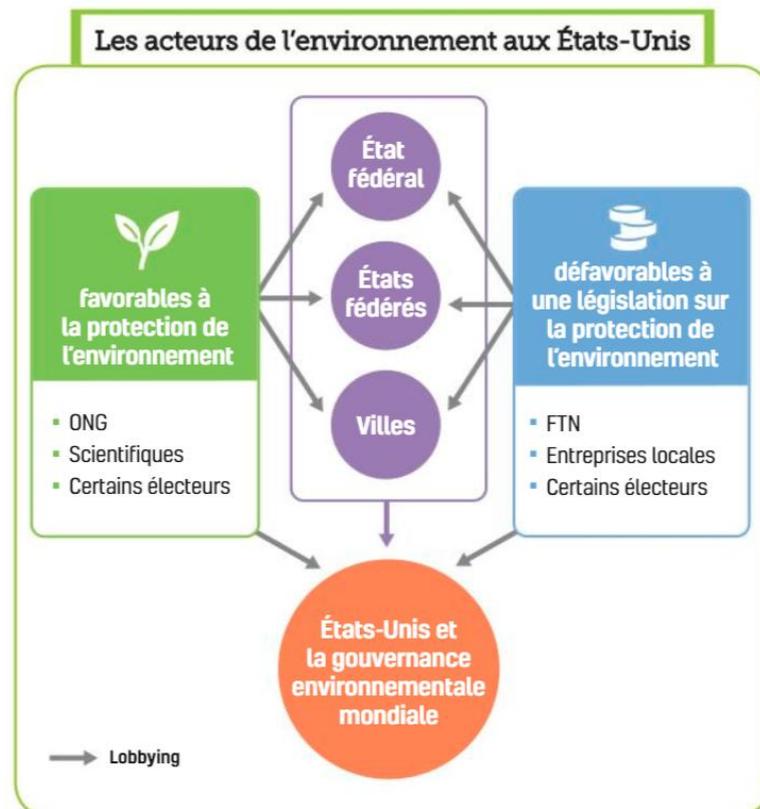


COURS - En dehors des institutions (État.s), les initiatives environnementales sont portées (ou combattues) par des acteurs divers :

- A côté des lobbys (du pétrole, etc.), certaines **multinationales américaines s'engagent** pour l'environnement. Elles investissent pour accélérer la transition énergétique et réduire leur impact environnemental. Cependant leur action s'apparente parfois à du **GREENWASHING**.

- Les **ONG environnementales** américaines jouent un rôle essentiel. Les plus puissantes (ex : *The Nature Conservancy*) sont très actives à Washington et forment un **puissant « lobby vert »** grâce à leurs experts (scientifiques, juristes...).

- Les **citoyens se mobilisent** pour faire pression dans le but d'obtenir une **JUSTICE ENVIRONNEMENTALE**, pour dénoncer les scandales écologiques dont les premières victimes sont les **plus pauvres**, notamment la communauté afro-américaine. Certains se **font lanceurs d'alertes**, comme **Erin Brockovich** dans les années 1990 sur la contamination au chlore de l'eau potable de la ville de Hinkley en Californie. VIDEO - *La victoire en justice des citoyens de la ville de Flint, majoritairement afro-américains, contre le gouvernement fédéral et l'État du Michigan en 2017, après la mort de 12 personnes empoisonnées au plomb, illustre cette mobilisation.*



(H BATTEMENT)

BATTEMENT - ETUDE DE CAS ALASKA p. 377

(H4)

II/ LES ÉTATS-UNIS ET L'ENVIRONNEMENT A L'INTERNATIONAL

PROBLÉMATIQUE - Alors qu'ils ont fait figure de précurseurs des politiques environnementales nationales (cf. I/), pourquoi les États-Unis sont-ils devenus réticents à l'idée d'une gouvernance climatique mondiale ?

A - Les États-Unis et les conférences internationales pour le climat

ALLER VITE CAR 2 EXPOSÉS LORS DE LA DERNIERE SEANCE (prendre de l'avance ?)

EXPOSÉ n° 3 : « Le rôle de l'État fédéral américain dans les conférences internationales pour le climat : du *leadership* à l'opposition » (des années 1970 aux années Trump) **LOBBYING*
CLIMATOSCEPTICISME DONALD TRUMP**

REPRISE ? DOCUMENTS A ÉTUDIER : Lecture collective et réflexion à partir de la question posée.

Les États-Unis et le réchauffement climatique

Récemment devancés par la Chine, les États-Unis ont longtemps été le plus gros émetteur mondial de gaz à effet de serre. Leur part dans les émissions mondiales était de 36 % quand les négociations pour une convention climat ont commencé en 1990. [...] À ce jour, les Américains continuent d'afficher des émissions par tête parmi les plus hautes des pays industrialisés. Il n'est donc guère surprenant qu'observateurs et négociateurs aient toujours considéré ce pays comme un acteur incontournable de toute solution au problème climatique. [...] Les scientifiques américains ont été déterminants dans la mise à l'agenda du problème au niveau international. Les États-Unis sont la première puissance scientifique dans le monde depuis la Seconde Guerre mondiale et la science américaine domine dans quasiment toutes les disciplines. À quelques exceptions près, les premiers rapports d'expertise sur le changement climatique ont tous été américains et les scientifiques américains ont joué un rôle déterminant dans la mise en place des programmes globaux de recherche sur l'atmosphère et les changements climatiques. Les États-Unis sont donc le pays des lanceurs d'alerte en même temps que la puissance récalcitrante des négociations climatiques.

Stefan C. Aykut et Amy Dahan, *Gouverner le climat ? 20 ans de négociations internationales*, Presses de Sciences Po, 2015.

Stefan C. Aykut est politiste et sociologue. Amy Dahan est mathématicienne et historienne des sciences.

*Le regard
d'une historienne
et d'un politiste*

Principaux émetteurs de CO₂

● Chine ● États-Unis
● Union européenne ● Autres
Part des émissions mondiales de CO₂ en %



Émissions de CO₂ par hab.



Source : Global Carbon Atlas, 2017.

→ Pourquoi les États-Unis sont-ils un acteur indispensable en matière de solutions au problème climatique mondial ?

→ **AU BESOIN** : Lecture et analyse du document 4 p. 379 du manuel Hachette (sur le climat-scepticisme aux États-Unis)

(H5)

B - La politique climatique internationale du gouvernement fédéral : entre oppositions et évolutions

EXPOSÉ n° 4-1 : « Ces Américains qui s'opposent à la politique environnementale internationale du gouvernement Trump » (présenter les acteurs qui se sont opposés à la politique environnementale de Trump, les moyens employés, les réussites et les limites de cette opposition : États Fédérés, ONG, FTN, etc. /// cf. manuel pp. 380-381 et recherches) **AMERICA'S PLEDGE*** **AL GORE**

EXPOSÉ n° 4-bis : « L'administration Joe Biden relance la politique environnementale des États-Unis » (L'environnement, dans l'ADN des démocrates ? Le projet de « *Green new deal* » d'Alexandria Ocasio-Cortez en amont de l'élection de Biden //// La politique environnementale de Joe Biden rompt-elle avec celle de l'administration Trump ?) **ALEXANDRIA OCASIO-CORTEZ**

APPROFONDIR : **ECOUTER PODCAST 3' FRANCE CULTURE** + **Lecture d'un article complémentaire**
(Green New Deal : une révolution venue d'Amérique ?)

Climat : le "Green new deal" d'Alexandria Ocasio-Cortez peut-il changer la donne ? (Février 2020 - TV5 MONDE)

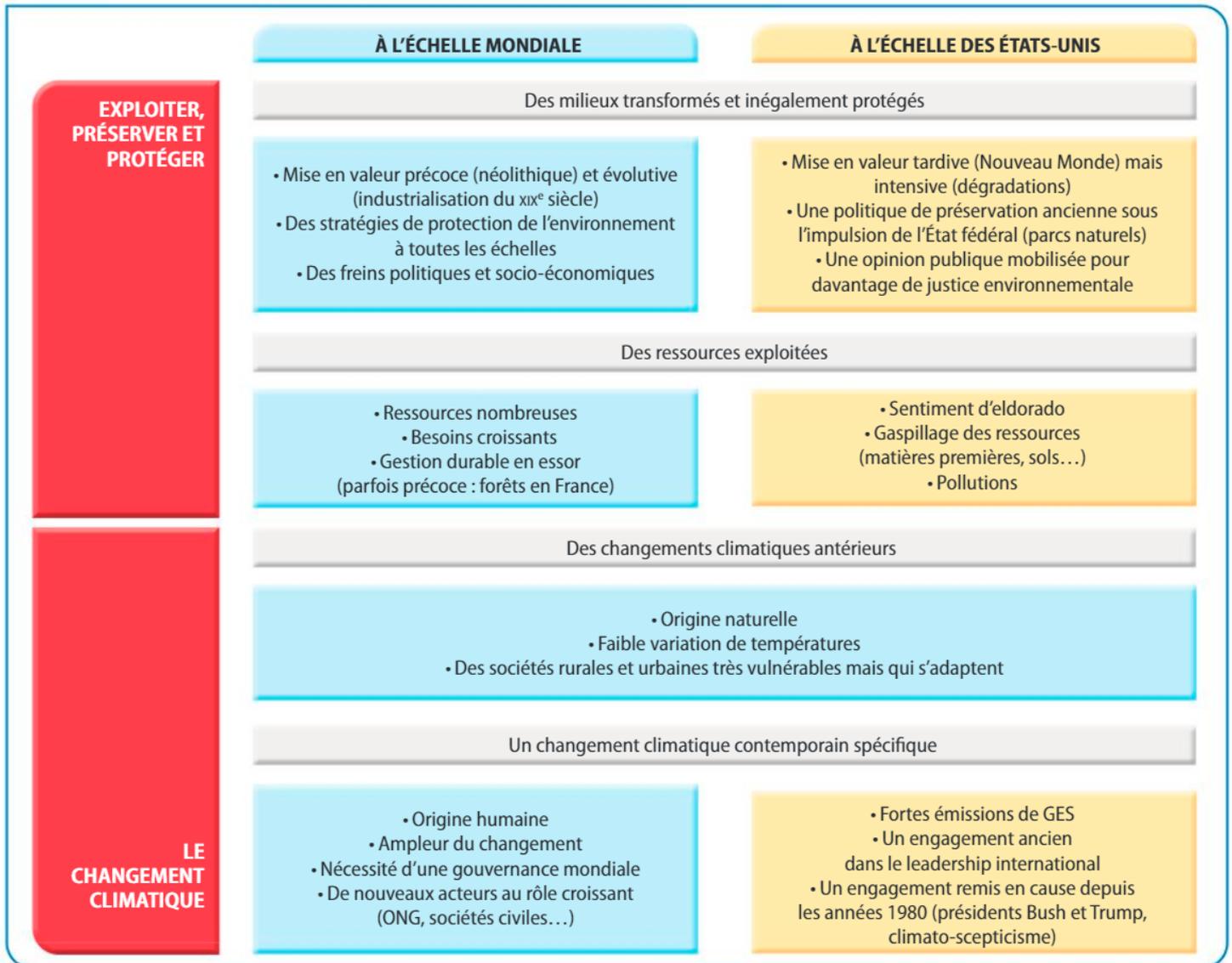
Le "Green new deal" (Nouvelle donne verte) est un programme pour lutter contre le changement climatique et relancer l'économie pour réduire les inégalités sociales aux États-Unis. Poussé par la jeune élue démocrate Alexandria Ocasio-Cortez (AOC), ce projet d'investissement massif dans les énergies renouvelables afin de mieux redistribuer la richesse et garantir des emplois n'est pas sans points faibles [...].

AOC propose de couvrir 100% de l'énergie électrique des États-Unis par les énergies renouvelables, principalement le solaire et l'éolien. Le tout sans utiliser l'énergie nucléaire. Or la Californie, pionnière en matière de production d'énergie solaire, commence depuis plusieurs années à se heurter aux limites propres à cette technologie. Les immenses fermes solaires installées dans cet État très ensoleillé ont demandé des investissements colossaux mais surtout modifié les écosystèmes [...] : végétation détruite sur des milliers d'hectares, rapaces tués par les panneaux trop brûlants, tortues éradiquées par la destruction de leur environnement naturel, les fermes solaires californiennes sont devenues un véritable problème écologique. [...] De plus, malgré leur ampleur et leur incessante extension, la capacité de ces fermes photovoltaïques à prendre le relais pour fournir seules de l'électricité, n'est pas possible. Au final, les calculs effectués par des ingénieurs indiquent qu'il n'est pas possible de produire suffisamment d'électricité, en continu, jour et nuit en toute saison avec les seules fermes solaires, même en Californie. Quant aux éoliennes, très peu efficaces à l'intérieur des terres, elles ne peuvent pas compenser l'intermittence du photovoltaïque à elles seules. La transition vers 100% d'électricité par ces énergies renouvelables, voulue par AOC pour financer son Green new deal, semble donc une utopie... qui se heurte à des impossibilités très concrètes. A moins que la production de biogaz par le recyclage des déchets ne s'invite dans les solutions d'Alexandria Ocasio-Cortez ?



CONCLUSION

En quoi l'exemple des États-Unis est-il révélateur des problématiques traitées dans les axes 1 et 2 ?



ALLER PLUS LOIN



VIDEO CONFERENCE BILAN : Table ronde : Les États-Unis, quelle politique environnementale et climatique ? (2018) <https://www.youtube.com/watch?v=uvXz8fUGS5k>

PODCAST : Marche de l'histoire : Les parcs nationaux États-Unis : <https://www.franceinter.fr/emissions/la-marche-de-l-histoire/la-marche-de-l-histoire-19-juillet-2016>